MERCREDI 9 JUIN
83e ANNEE.
N° 46

Journal du Lot

50 c. ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les Mercredis & les Samedis

Dir. : A. COUESLANT † (1868-1942)

NOTRE FEUILLETON

Avec le prochain Numéro prendra fin notre si intéressant feuilleton : « *Un mari pour la frime* », de Williamson.

Nous publierons, pour lui succéder, une œuvre remarquable de Germaine ACREMANT :

« **LA HUTTE D'ACAJOU** »

"Pour moi, c'est la France seule qui compte"

a déclaré le président Laval dans son discours radiodiffusé de samedi

Voici les passages les plus importants de la déclaration faite samedi soir à la radio par le président Laval, chef du gouvernement :

Pendant sept mois, je suis resté silencieux. C'est en effet le 20 novembre dernier que je m'adressais à vous au lendemain des événements douloureux qui venaient de se produire en Afrique.

Depuis ce moment, le gouvernement a assumé des tâches chaque jour plus délicates...

...Il est difficile, en toutes circonstances, de diriger la politique de notre pays, mais quand il se trouve sans armée, sans flotte, sans empire et sans or, la tâche de celui qui est chargé de le gouverner s'avère parfois presque insurmontable.

Je n'ai pas l'intention de convaincre ceux qui ne veulent pas être convaincus, et je laisse à l'avenir le soin de détruire leurs illusions.

Je dois vivre dans le réel, sans jamais oublier l'idéal que je poursuis : préserver, dans le présent, la France des lourdes conséquences de la défaite et lui assurer, dans l'Europe de demain et dans le monde, une place digne de son passé continental et impérial...

C'est la France seule qui compte

...Je me suis assigné un but plus noble et plus élevé : pour moi, c'est la France seule qui compte.

Notre pays, certes, supporte des sacrifices, mais il est des peuples qui souffrent davantage.

J'ai fait récemment un voyage, il a été dur. J'avais à supporter le poids, dans nos entretiens, de toutes les erreurs, de toutes les fautes, de toutes les trahisons commises à l'égard de la France, malgré moi ou contre moi, et qui ont contribué à étendre ou à prolonger la guerre.

Ce qui rendait ma tâche encore possible, c'est que toute ma vie j'ai parlé le même langage. Qu'il s'agisse de l'Allemagne ou qu'il s'agisse de l'Italie, ma règle de conduite n'a jamais varié. Nous sommes et nous serons toujours les voisins de ces deux grands pays. C'est avec eux d'abord que nous devons vivre en paix et entretenir des rapports cordiaux et confiants.

Chaque fois que j'ai été au pouvoir, j'ai agi dans ce sens. En 1931, je suis allé à Berlin avec Aristide Briand. En 1935, j'ai fait un accord avec M. Mussolini et je n'ai jamais cessé de déclarer que toute autre politique serait funeste aux intérêts de la France et ne manquerait pas de nous conduire à la guerre.

La guerre est venue, avec elle la défaite, et je porte aujourd'hui avec vous le fardeau des fautes des autres, sans me soucier de l'incompréhension, voire de l'injustice qui font oublier à certains les véritables responsables de nos malheurs. Je m'efforce, chaque jour, d'alléger pour vous ce fardeau...

Notre pays peut se sauver

...J'étais au Grand Quartier Général pour défendre la France. Je l'ai défendue de mon mieux. Le communiqué qui a conclu nos entretiens et que vous avez lu apporte à notre pays la promesse qu'il peut encore se sauver et rétablir sa situation par son propre effort.

Les puissances de l'Axe et ceux qui les assistent versent leur sang pour barrer la route au bolchevisme et briser la puissance militaire des Soviets, tandis que la France, par son travail, doit prendre sa part de l'effort et des sacrifices communs. Elle ne s'abaisse pas en le faisant, elle travaille pour une cause commune et elle recueille le fruit de son effort.

C'est parce que le gouvernement a pu négocier les conditions du travail français que le sort de nos prisonniers a été amélioré : cent mille d'entre eux ont été libérés ou sont en voie de l'être ; deux cent cinquante mille autres sont en train de voir transformer leur statut de captifs en celui de travailleurs libres.

Certains ont eu la joie de venir en permission dans leur famille. Ils sont repartis pour l'Allemagne, donnant ainsi à leurs camarades un témoignage émouvant de leur solidarité. Un grand nombre de trains de prisonniers devenus ouvriers libres vont suivre, de même que chaque jour des ouvriers reviennent d'Allemagne pour passer en France leur congé.

La Relève continue et je suis en mesure de vous annoncer qu'au cours de ce mois un nombre important de prisonniers relevés rentreront dans leurs foyers...

Le travail français en Allemagne

...Tous les Français désignés ont donc le devoir d'obéir à l'ordre du gouvernement. Ils sont appelés pour le travail et non point, comme l'affirment les propagandes mensongères, pour être mobilisés sur le front russe.

Certes, il est des Français qui combattent en Russie, ils sont partis comme volontaires. Ils incarnent nos meilleures traditions militaires. Ils défendent le véritable intérêt français. Ils souhaitent et ils demandent que leur exemple soit imité. Leur sacrifice s'ajoute à l'effort de cette multitude d'ouvriers français qui travaillent en Allemagne.

Le régime qui est assuré à ces derniers, en ce qui concerne les salaires, la nourriture et la durée du travail, est le même que celui des ouvriers allemands. Ils sont dans un pays où le travail est à l'honneur, où les institutions sociales sont très développées et où chacun s'efforce d'adoucir le regret qu'ils ont d'avoir quitté leurs foyers...

La loi est la même pour tous

...Il en est, jusqu'à ce jour, qui se sont dérobés à leur devoir, il en est d'autres qui seront tentés d'imiter leur exemple.

Aux uns et aux autres, je dois parler un langage net, aux premiers, je dis : « Ne persévérez pas dans votre erreur, présentez-vous aux autorités. »

Aux autres je conseille de ne pas se laisser abuser par certaines propagandes malsaines, d'où qu'elles viennent, ou de ne pas se laisser entraîner par un égoïsme irréfléchi, puisqu'en définitive, ils seront obligés de partir.

La loi est la même pour tous.

Les défaillants, qu'ils le sachent bien — et je tiens à le leur répéter — ne seront pas des profiteurs.

Des instructions ont été données et des mesures rigoureuses seront prises — même contre leurs familles ou des tiers s'ils sont complices — qui les mettront dans l'impossibilité de se soustraire longtemps encore à un devoir qui s'impose à tous...

Les salaires et le ravitaillement

...Les salaires sont généralement trop bas... Il ne peut s'agir d'une hausse générale qui entraînerait nécessairement un dérèglement des prix, que le gouvernement, dans l'intérêt même des ouvriers, est résolu à empêcher.

Des mesures importantes ont été adoptées, dont l'une revalorisera les salaires en partant d'une élévation du minimum vital, et dont l'autre permettra aux travailleurs d'élever leur niveau de vie et d'augmenter leurs moyens d'existence par un rendement accru de leur travail.

Ces principes trouveront leur première application dans un arrêté concernant la métallurgie à l'occasion de la première paye de juin.

D'autres arrêtés seront pris ensuite, concernant les autres branches de l'économie.

En ce qui concerne le ravitaillement, j'ai été heureux de constater que le gouvernement allemand a également compris mes intentions...

...Des ordres viennent d'être donnés à toutes les autorités d'occupation de s'en tenir strictement aux règlements pour leurs achats en produits rationnés et d'éviter tout rapport avec les vendeurs illégaux...

...Toute personne qui soustrait, dans un but de spéculation, des marchandises rationnées afin de les vendre au marché noir est un ennemi du peuple.

Quiconque essaie de s'approprier une part plus grande que celle à laquelle il peut prétendre est un mauvais Français parce qu'il méconnaît les droits de la communauté. L'un et l'autre sont exposés à subir de lourdes peines.

La restriction volontaire et la simplicité du train de vie de chacun est un devoir qu'impose la solidarité nationale...

La discipline

...J'ai parlé de la discipline, elle est nécessaire dans le domaine du ravitaillement. Elle est indispensable partout. Elle s'impose à tous et à tous les degrés.

Tous les Français doivent, comme travailleurs, partir pour l'Allemagne quand ils sont désignés. Ils doivent, comme producteurs, verser leurs impositions au ravitaillement ; comme fonctionnaires, être les agents actifs et fidèles de l'Etat.

Parmi ces derniers, il en est, me dit-on, qui scrutent leur conscience et s'interrogent. Ils se demandent si, en exécutant les ordres du gouvernement, ils ne compromettent pas leur avenir et défendent bien leur intérêt personnel.

Cette attitude sans noblesse est inacceptable dans les circonstances actuelles. Ils doivent, sans délai, faire leur choix : « Servir ou se démettre. »

D'aucuns pensent que j'hésiterai à user de rigueur. Ils se trompent.

J'ai évité, chaque fois que je l'ai pu, de heurter trop brutalement la sensibilité de notre pays, mais quand son destin est en jeu, l'indulgence doit faire place à la sévérité...

La guerre est partout

...Je sais que des Français, trop nombreux, attendaient, hier, de l'Angleterre, attendent aujourd'hui de l'Amérique et des Soviets, la délivrance de notre pays.

Les événements militaires qui se sont déroulés récemment en Tunisie les ont réjouis. Ils croient que bientôt la guerre aura pris fin et que la France sera sauvée...

...Nos populations innocentes sont décimées, nos villes sont détruites. Il faut que soient grand le trouble des esprits chez nous ,et profond le désarroi des âmes pour que de telles paroles puissent trouver encore des oreilles complaisantes.

Si le dessein de ces transfuges se réalisait, nous verrions notre pays tout entier transformé du haut du ciel en champ de bataille et les ruines s'y accumuler.

On se relève difficilement d'une défaite. On s'en relève beaucoup plus difficilement dans les ruines.

Français qui m'écoutez — et qui les écoutez — pour assurer votre salut, il vous faudrait d'abord voir massacrer vos femmes et vos enfants, si vous n'étiez vous-mêmes les victimes du patriotisme de ces émigrés.

Pour défendre notre terre, je vis sur elle.

Je préfère ma politique aux côtés du Maréchal qui nous donne l'exemple du courage et de la patience, je la fais au milieu de vous, pour vous.

Cette politique trouve ses racines dans les nécessités permanentes de notre pays, dans les réalités géographiques et dans les lois naturelles de l'évolution des peuples.

Ceux qui s'opposent à cette politique ou qui la dénoncent comme contraire aux intérêts de la France parlent au nom des ennemis de l'Europe et de la France.

Ces ennemis de l'Europe, de toute évidence, ne seront pas toujours d'accord entre eux. Le bolchevisme ne peut être longtemps l'allié du capitalisme anglo-saxon. Ils ont, pour le moment, un espoir commun : s'emparer de l'Europe pour la dominer.

Combien de temps durera cette guerre ? Nul ne saurait le dire.

Comment se terminera-t-elle ?

Si les « alliés » l'emportaient, le monde anglo-saxon aurait aussitôt à se mesurer avec les Soviets et le résultat de cette lutte ne serait pas douteux. Le bolchevisme s'installerait partout en Europe.

L'Europe alors serait faite mais elle serait soviétique.

Français, est-ce là votre idéal ?

Comprenez-vous maintenant l'immensité du sacrifice consenti par les millions d'hommes qui, partout, luttent et préserveront, j'en suis sûr, notre vieille civilisation du danger mortel qui la menace ? Comprenez-vous maintenant le sens de l'effort que je vous demande ?

Organiser le continent

Cette guerre, le danger bolchevique une fois écarté, ne peut se terminer comme toutes les autres dans le passé. Ce serait alors une guerre perdue pour tous, car tôt ou tard elle devrait recommencer...

...L'organisation de tous les pays qui composent notre continent devra être telle que ni les peuples vainqueurs, ni les peuples vaincus ne soient plus tentés, jamais, de se dresser les uns contre les autres...

...La nouvelle Europe sera durable si les germes de revanche en sont, pour toujours, extirpés.

La paix autrefois était le résultat d'un compromis, d'un équilibre ou d'une contrainte.

La paix européenne de demain devra être la conséquence d'une association et d'une harmonie.

Sur le plan moral, culturel et politique, l'individualité des peuples devra être respectée.

Aucun pays ne pourra imposer ses mœurs, sa religion, son régime aux autres pays, mais, n'en doutez pas, tous les régimes auront un trait commun : ils seront à base populaire.

Le travail aura partout la primauté qui lui revient et sans laquelle toute institution politique serait vaine puisque l'adhésion profonde des masses lui manquerait...

...L'amour que je porte à mon pays me fait souhaiter cette Europe nouvelle dans laquelle tous les peuples trouveront le plein épanouissement de leur génie : car, de leur libre compétition, la France n'a rien à redouter.

L'idéal que j'exprime devrait se réaliser. Il est conforme aux intérêts des autres pays. Il est, aussi, conforme aux intérêts de l'Europe, car si les peuples savent que leur patrie sera respectée ils travailleront dans la fraternité.

La défaite ne peut pas avoir étouffé la voix de la France, mais pour que cette voix puisse porter haut et loin, il faut en finir avec les illusions dangereuses auxquelles trop de Français s'abandonnent ; il faut savoir se soumettre aux disciplines nécessaires.

J'ai confiance dans mon pays.

EN PEU DE MOTS...

● La vague de chaleur qui a accablé l'Espagne a augmenté en intensité, notamment dans le Sud. Samedi on a enregistré à Séville une température de 41 degrés 3 à l'ombre.

● Le général Rawson a été nommé président de la République Argentine, en remplacement de M. Castillo qui a démissionné et s'est retiré, avec son gouvernement, dans le port uruguayen de Colonia.

● Un avion modèle réduit, conçu et construit par M. Hausslein, surveillant-général au lycée Michel-Montaigne, qui a tenu l'air pendant 50 minutes, obtient le record du monde de durée pour avions modèle réduit.

● M. Adrien Marquet, maire de Bordeaux, a reçu du colonel Pascot, commissaire général aux Sports, un chèque de 183.503 francs, représentant la part de la recette de la finale de la « Coupe de France de Football », destinée aux sinistrés du bombardement de Bordeaux du 17 mai.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche en soirée à 20 h. 45. Dimanche matinée à 14 h. 45 : *PECHES DE JEUNESSE*, avec Harry Baur et Lise Delamare (mineurs de 16 ans non admis). Complément et Actualités.

PALAIS DES FETES

Mercredi 9, jeudi 10, samedi 12 juin, soirée 21 h. Dimanche 13, matinée 15 h., soirée 21 h., Jules Berry, Suzy Prim dans : *CAS DE CONSCIENCE*, avec un bon complément. France Actualités.

CHRONIQUE DU LOT

RAVITAILLEMENT

Confitures de mai

Les consommateurs des catégories E, J1, J2, J3 et V recevront au titre du mois de mai une ration de 250 gr. de confitures.

Cette ration s'obtiendra contre remise du ticket DU de la feuille de denrées diverses de mai.

Confiserie de mai

Une ration de 125 gr. de produits de confiserie est allouée au titre du mois de mai aux consommateurs des catégories E, J1, J2 et V.

Cette ration sera délivrée au fur et à mesure de la mise en place chez les commerçants habilités en échange du ticket DH de la feuille de denrées diverses du mois de mai.

Supplément de sucre de juin

En plus des rations habituelles qui leur sont attribuées au cours du mois de juin, toutes les catégories de consommateurs pourront obtenir à titre exceptionnel une ration supplémentaire de 250 gr. de sucre.

Cette ration s'obtiendra contre remise du coupon n° 2 du mois de juin de la feuille semestrielle.

Chocolat de mars

Une ration de chocolat est allouée au titre du mois de mars aux consommateurs des catégories ci-après : 125 gr. aux consommateurs J1 et V ; 250 gr. aux consommateurs J2 et J3.

Cette ration sera délivrée au fur et à mesure de la mise en place chez les détaillants en échange du coupon n° 0 du mois d'avril 1943.

Produits détersifs de juin

Le Préfet du Lot communique :

La valeur des tickets donnant droit à la perception des produits détersifs a été fixée comme suit :

a) *Tickets de juin de la feuille de tickets « Produits détersifs rationnés » :*

N° 1 : *Catégorie E, J1 et autres :* 100 gr. de savon de toilette ou 100 gr. de savon pour soins corporels.

N° 2 : *Catégorie E :* 187 gr. 5 de savon de ménage ou 620 gr. de détersif.

Catégorie J1 : 75 gr. de savon de ménage ou 500 gr. de détersif.

Autres catégories : 37 gr. 5 de savon de ménage ou 250 gr. de détersif.

b) *Tickets spéciaux pour professionnels :*

Une ration (soins corporels) : 100 gr. de savon de toilette ou 100 gr. de savon pour soins corporels.

Une demi-ration (lavage du linge) : 37 gr. 5 de savon de ménage ou 120 gr. de détersif (2 tickets valables chacun pour 1/2 ration, lavage du linge, remis ensemble donnent droit à 250 gr. de détersif).

Les droits des consommateurs peuvent, en outre, être satisfaits par l'échange des tickets contre un poids précisé dans chaque cas particulier d'un produit de remplacement homologué.

Prix du miel

Les prix limites de vente au détail du miel sont fixés comme suit dans la région de Toulouse :

Miel de lavande, de romarin et des Alpes	117 80 le kg.
Miel d'extracteur clair, de toutes provenances, type gâtinais	110 90 —
Miel d'extracteur roux de toutes provenances, type Bretagne	83 20 —

Prix des petits pains

Le prix de vente des petits pains dont la fabrication est provisoirement autorisée par arrêté régional est fixé à 0,60 pièce.

Ce prix s'entend pour des petits pains répondant rigoureusement aux caractéristiques précisées par ledit arrêté.

Distribution des cartes de charbon 1943-1944

Le public est informé que la distribution des cartes de charbon aura lieu cette semaine, à la mairie, aux jours et dans l'ordre indiqués ci-dessous :

Mardi 8 Juin, lettres A et B; mercredi 9, lettres C, D, E, F; jeudi 10, lettres G, H, I, J, K, L ; vendredi 11, lettres M, N, O, P, Q ; samedi 12, lettres R à Z.

La délivrance des cartes se fera contre remise des coupons n° 8 d'avril de la carte d'alimentation et sur présentation de la carte de bois.

Les titulaires de la carte de charbon devront se faire inscrire chez un négociant en charbon immédiatement, et en tout cas avant le 25 juin, dernier délai.

Une distribution sera faite sous peu et seuls pourront y avoir droit ceux qui seront régulièrement inscrits à cette date.

BUREAU DES FRUITS ET LEGUMES

Le Délégué départemental du Bureau des Fruits et Légumes rappelle qu'en vertu de la circulaire ministérielle du 17 décembre 1942 et de la circulaire en date du 17 mars 1943 de M. le Préfet régional, tous les professionnels intéressés à la collecte et à l'expédition des fruits et légumes, possesseurs d'une carte professionnelle, doivent faire partie du Groupement des collecteurs. En particulier tous les expéditeurs et producteurs expéditeurs doivent adhérer à ce Groupement. Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau départemental (Maison de l'Agriculture à Cahors).

RESULTATS DES EXAMENS

Bourses d'enseignement

Sont définitivement admis :

a) Enseignement secondaire. — Aspirants. — 1re série : MM. Couderc, Decros, Galy, Lavergne, Mompart, Paramelle ; 2e série classique : MM. Aubry, Bousquet, Duléry, Duthu, Rigal, Salesse, Vignon ; 2e série moderne : MM. Delmond, Jakoub, Laparra.

Aspirantes. — 1re série : Mlles Burgalières, Cassagnes, Deltheil, Foissac, Maurel, Mialet, Picou, Pramil, Teillard, Viersou ; 2e série classique : Mlle Coynes ; 2e série moderne : Mlles Arnoult, Dubois, Ladirat, Laurent, Lavaud, Maury, Penchenat, Soula.

b) Cours complémentaire. — Aspirantes. — 1re série : Mlles Blanquet, Colombet, Fabre, Guignes, Lafargue, Penard ; 2e série moderne : Mlles Bourrel, Couderc, Delrieu Jeanne, Delrieu Paulette, Fabre Josette, Peyralade.

c) Enseignement technique. — Aspirants. — 1re série : MM. Borie, Gauzin, Puel ; 2e série : M. Magnol.

N. B. — Les résultats des séries supérieures seront publiés ultérieurement.

Certificat d'études secondaires du premier cycle

Sont définitivement admis :

a) Classiques : MM. Joan, Grange, Lavergne, Sanchez, Belvezet, Wolff ; Mlles Bramarigues, Chambaud, Delbouis, Roche, Wolff, Aumeras, Cappus, Enjalbert, Gransagne, Barthélemy, Cablat, Deviers, Lagasquie, Leymarie, Molenat.

b) Modernes. — M. Pinault ; Mlles Cadiergues, Cluzel, Mas, Ortalo.

Brevet Elémentaire

Sont définitivement admis :

MM. Arcoutel, Bornes, Boullier, Chopin, Coupeau, Enault, Escarmant, Flouriot, Gouriou, Granier, Guermeur, Jauvion, Lacot, Lefebvre, Lemozy, L'Henoret, Le Moal, Le Moan, Le Roux, Nexon, Paquet, Renault, Sabatier, Souparis, Trebouta, Verdie ; Mlles Baffalie, Bardes, Bergougnoux Nicole, Bourgeade, Bourguillot, Bouysset, Boyer, Canet, Cassayre, Cayrac, Comte, Cormane, Cussac, Delaby, Delpech, Digionantonio, Dubois Jeanne, Ducos Jane, Gervais, Henrot, Izard, Labro, Lacaze, Lacombe Janine, Lespinasse Odette, Manie Suzanne, Mazars, Méric, Mespoulède, Murat, Otho, Oursival Janine, Pélissié, Pradel, Ruamps, Saint-Roma, Thenon, Touron, Verdié Ludovie, Vincent.

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur

Sont définitivement admis :

MM. Arches, Bornes, Coupeau, Jauvion, Sabatier, Souparis ; Mlles Delpech, Digionantonio, Dubois Jeanne, Ducos Jane, Gervais, Méric, Mespoulède, Murat, ,Pélissié, Polack, Ruamps, Saint-Roma.

Le colis familial

Un arrêté modifiant les dispositions actuellement en vigueur pour la circulation de produits alimentaires et animaux va paraître au *Journal Officiel*.

La disposition nouvelle intéressant spécialement l'ensemble du public est un article énumérant les denrées et leur poids pouvant entrer dans la composition du colis familial. Les modifications suivantes ont été apportées, relativement aux quantités permises dans les colis familiaux :

Artichauts, haricots frais à écosser, petits pois : 10 kg. ;

Autres légumes frais, sauf les pommes de terre, les oignons, les aulx, les asperges, les champignons de couche : 50 kg.

Les pertes des colis expédiés aux prisonniers de guerre

Les enquêtes effectuées à la suite de réclamations formulées par les expéditeurs de colis destinés à des prisonnniers de guerre permettent assez fréquemment d'établir que les envois signalés non parvenus ont bien été remis à leurs destinataires.

Il est instamment recommandé au public de ne formuler des réclamations que pour les envois dont le prisonnier aura expressément signalé la non réception.

En outre, il est rappelé que les expéditeurs doivent observer, avant le dépôt de toute réclamation visant la non distribution des objets de l'espèce, un délai de trois mois représentant le temps nécessaire à l'achemmement et éventuellement à la réexpédition des colis et des accusés de réception les concernant.

Gendarmerie

M. Vestemer est nommé gendarme à la brigade de Sousceyrac, en remplacement du gendarme Bélie.

Pour se rendre dans une station thermale

Les personnes désireuses de se rendre dans les stations thermales pendant la saison du 1er juin au 30 septembre 1943 devront, si elles résident plus de 5 jours dans une de ces stations, être munies d'un permis de séjour pour cure valable un mois au maximum.

Ces permis de séjour seront donnés par les maires ou commissaires de police sur présentation :

1° d'un certificat médical, sur papier libre, établi par le médecin traitant dont la signature sera légalisée ;

2° les billets de logement attribués par un hôtelier ou un certificat d'hébergement d'un particulier ;

3° Dans les 24 heures de l'arrivée à la station un certificat sera délivré par le médecin traitant confirmant la nécessité de suivre le traitement.

La non observation d'une seule de ces mesures sera sanctionnée par le refoulement immédiat du contrevenant.

Si la station thermale se trouve en zone réservée pyrénéenne, le permis de séjour ne doit pas dispenser les intéressés du sauf-conduit prévu.

CAHORS

CONFERENCE PHILIPPE HENRIOT

M. Philippe Henriot a donné dimanche à Cahors sur les Allées Fénelon une conférence au cours de laquelle il a parlé des grands sujets actuels.

Faisant allusion au discours du Président Laval, il souligne que le Chef du Gouvernement a, une fois de plus, rappelé aux Français la gravité de la situation et le devoir de discipline qui s'impose à eux, en même temps qu'il faisait justice d'un certain nombre de sottises diffusées par les radios étrangères.

L'ensemble des Français vit, en effet, sur des illusions, des chimères, qui lui font attendre son salut de l'aide étrangère. Le Président a rappelé, avec force, ce que le Maréchal n'a cessé de dire, que « le salut des Français est en eux-mêmes ». En stigmatisant l'attitude des émigrés, il a rappelé que leur action n'a abouti qu'à priver la France des meilleures chances qui lui restaient pour une collaboration ultérieure.

La France doit jouer, dans l'Europe de demain, un rôle que le Gouvernement souhaite aussi important que possible.

Ce rôle, elle ne le jouera que si elle comprend la nécessité, dès maintenant, de participer, par son travail, à la lutte menée par le continent tout entier contre la menace bolchevique. Ce thème est cher au Président Laval.

M. Philippe Henriot rappelle que si certaines voix inattendues découvrent, aujourd'hui, que le bolchevisme est moins dangereux qu'il ne l'était, tout démontre que jamais, depuis sa fondation, le bolchevisme n'a renoncé à dominer le monde.

En cas de victoire des nations, dites unies, obligatoirement le seul vainqueur, chez nous, serait le bolchevisme, l'Amérique et l'Angleterre étant, en effet, contraintes de poursuivre une lutte longue et dure contre l'influence japonaise, dans le Pacifique.

M. Philippe Henriot analyse la nécessité vitale, pour la France, d'une collaboration avec l'Allemagne, en examinant la question sur le plan historique, géographique et social.

Et rappelant que l'indiscipline des Français n'a abouti qu'à leur faire perdre tout ce que le Maréchal et le Président leur avaient conservé, il adjure ses auditeurs de faire le bloc de l'unité française, autour des Chefs de la Patrie, pour lutter contre la tyrannie dont, dit-il, dans les steppes de l'Est, contre nous, l'étendard sanglant est levé.

M. Philippe Henriot avait été présenté par M. Raoul Bérenguier, délégué départemental à la Propagande. La musique des Pupilles de la Marine prêtait son aimable concours à cette manifestation.

UNE HEUREUSE TRANSFORMATION

Le public n'a pas été sans remarquer un heureux changement opéré depuis quelque temps au bas des Allées Fénelon.

Là, depuis un certain nombre d'années déjà, s'étaient établies à demeure quelques pauvres roulottes installées dans l'emplacement qui va des arcades de la Bibliothèque municipale à la cour du lycée. Ce campement ne manquait évidemment pas de pittoresque avec ses voitures où couchaient de braves gens à qui la place publique servait de cuisine, de salle à manger et même de basse-cour car on y voyait picorer des poules prudemment attachées par un fil à la patte.

Cédant à cet instinct de propriété inhérent au cœur de l'homme quelques occupants avaient même entouré leur terrain par une palissade qui marquait l'emplacement auquel le voisin ne pouvait prétendre.

Ce spectacle évoquait ces coins de banlieue de grandes villes et aurait pu servir à quelque curieuse prise de vues pour un de ces films où l'on montre des tableaux de ces nomades vivant librement en marge de notre triste société.

Mais il n'était pas à sa place en pleine ville et à l'endroit le plus fréquenté de Cahors. C'est ce qu'a pensé la municipalité qui a pris les dispositions nécessaires pour mettre fin à une situation qui se perpétuait depuis des années alors qu'elle ne devait être que provisoire.

Certes, elle n'a pas procédé à l'expulsion brutale des occupants. D'accord avec eux, elle leur a trouvé d'autres emplacements où ces braves gens, auxquels on a fourni les moyens, ont pu installer leurs demeures roulantes.

Et, à présent, la place est nette, au moins partiellement.

Nous pouvons ajouter que pour compléter l'œuvre commencée, sur l'emplacement devenu libre, on se propose de disposer un joli jardin.

Ainsi, sans grandes dépenses, on aura transformé l'aspect de cette place située au centre de Cahors en y mettant, au lieu de roulottes branlantes, de la verdure, des arbres et des fleurs.

Naissance

Nous avons appris avec plaisir la naissance de Danielle, leur 2e enfant, au foyer de M. et Mme Bouzerand, le photographe bien connu de la rue Maréchal-Foch.

Nos meilleurs vœux à la maman et au bébé.

Compatriote

Notre compatriote M. le capitaine Lagarrigue, du régiment des pompiers de Paris, est promu au grade de commandant.

Nos félicitations au commandant Lagarrigue qui est d'Alvignac.

Succès universitaire

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre compatriote, Robert Baillagou, vient de terminer avec succès sa licence de philosophie. Il a été brillamment reçu au dernier certificat « Logique et philosophie générale » devant la Faculté de Toulouse. Nous lui exprimons nos cordiales félicitations.

Moto contre camion

Samedi soir, au tournant de la rue Clemenceau et du boulevard Gambetta, une moto sur laquelle se trouvaient deux gendarmes, voulant éviter un cycliste, heurta une camionnette qui roulait en sens inverse.

Les deux gendarmes tombèrent sur la chaussée, et l'un d'eux fut contusionné à la tête : contusions sans gravité heureusement.

La bicyclette a subi des dégâts et procès-verbal a été dressé au cycliste pour inobservation du Code de la route.

Livraison des impositions en maïs

Un arrêté de M. le Préfet régional du 28 mai 1943 précise que la date limite de livraison des maïs récoltés pendant la campagne 1942-1943 est fixée au 10 juin 1943.

En conséquence, les producteurs ayant fait l'objet d'une imposition en maïs sont tenus de livrer avant cette date la totalité du contingent qui leur a été imposé.

Au cas où pour des raisons majeures un agriculteur ne serait pas en mesure de satisfaire à cet égard à ses obligations (insuffisance manifeste de la récolte, grêle, etc...), il devra adresser avant la date précitée au Contrôleur de l'O.N.I.C., Secrétaire administratif du Comité départemental des Battages, une déclaration justificative dûment visée et certifiée exacte par le Maire et le Syndic agricole, et dont le bien-fondé sera vérifié ultérieurement.

A partir du 1er juin 1943, les meuniers seront tenus d'incorporer 10 0/0 de farine de maïs dans les farines panifiables.

Toute infraction à ces dispositions sera constatée et poursuivie conformément aux lois.

Il est précisé, en particulier, que les producteurs qui n'auront pas satisfait dans le délai imparti aux dispositions relatives à la date de livraison seront passibles, notamment, des sanctions prévues par la loi du 18 février 1943 qui prévoit des amendes de 1.000 à 10.000 fr. par quintal non livré et la confiscation des quantités trouvées en situation irrégulière.

Victimes des bombardements

Nous apprenons que lors des derniers bombardements de Rennes, Mme Génicon, épouse de M. Génicon, ancien procureur de la République près le tribunal de Gourdon, a été tuée ainsi que sa domestique, originaire de Gourdon.

Nous adressons aux familles si cruellement éprouvées nos sincères condoléances.

Liste d'assistance pour l'année 1943

La liste des personnes admises au bénéfice de l'assistance médicale gratuite par la Commission cantonale de Cahors dans sa séance du 26 mai 1943 restera déposée à la mairie (bureau d'assistance) pendant 20 jours, du 28 mai au 16 juin 1943 où les habitants et contribuables de la commune pourront la consulter.

Au violon

Le nommé Guyau, manœuvre, 46 ans, qui était en complet état d'ivresse, a été ramassé par les agents de police et enfermé au violon municipal.

Procès-verbal a été dressé.

OFFICE DES MUTILES COMBATTANTS

Un concours pour le recrutement de contrôleurs stagiaires des installations électro-mécaniques sera ouvert au siège de chaque direction régionale, le 23 juillet 1943, pour les épreuves écrites et dans des centres et à une date qui seront fixés ultérieurement pour les épreuves manuelles et orales.

Les candidats au concours devront être âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus dans le courant de l'année 1943, c'est-à-dire être nés entre 1er janvier 1913 et le 31 décembre 1925. Aucune demande de dispense ne sera acceptée.

Les Sports

CYCLISME

Le grand prix Moriss se disputera dimanche prochain sur l'itinéraire Toulouse-Montauban-Cahors-Agen. Les coureurs passeront à Cahors vers 13 h. 1/4, où se dérouleront les opérations de contrôle et de ravitaillement. Les nouveaux règlements de la F.F.C. interdisant les demi-étapes, les coureurs ne resteront à Cahors que pour permettre leur ravitaillement.

Sportifs, soyez nombreux sur le boulevard à 13 h. Ceux désireux d'offrir des primes sont priés de se faire inscrire chez Ludo.

CAHORS

Cremps

Contre les animaux nuisibles. — Au cours d'une chasse dans les bois de Cremps, d'habiles piégeurs ont réussi à capturer deux marcassins, deux renards, un blaireau et plusieurs oiseaux de proie.

Félicitations aux habiles piégeurs.

Soturac

Fausse déclaration de récolte de blé. — Le sieur Denuc, de Soturac, a été frappé d'une amende administrative pour fausse déclaration de récolte de blé.

Frayssinet-le-Gélat

Gala sportif. — Dimanche 13 juin prochain un grand gala sportif aura lieu. Organisée par la Jeunesse Sportive de Frayssinet, cette journée réunira les clubs de Payrac, St-Vincent-rive-d'Olt, Luzech, Floressas, Prayssac, Cazals, St-Vite, Monsempron-Libos, Fumel, et sera rehaussée par la présence de l'école des Pupilles de la Marine, qui disputeront les coupes du Gélat offertes par les industriels et commerçants de la commune.

Ajoutons que la recette de cette journée sera consacrée à l'établissement d'un livret de Caisse d'Epargne au nom des 17 prisonniers de guerre que compte Frayssinet-le-Gélat.

Tout a été prévu pour réserver le meilleur accueil aux nombreux visiteurs et amis sportifs qui seront des nôtres le 13 juin prochain à Frayssinet. — *Le Comité.*

Puy-l'Evêque

Succès scolaire. — C'est avec plaisir que nous avons appris que le jeune Calvet Edouard, élève au collège technique de Souillac, fils de Mme Calvet, institutrice publique à Puy-l'Evêque, a été reçu au certificat d'aptitude professionnelle dans la branche « Electricité ». Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Gendarmerie. — La brigade de gendarmerie de Puy-l'Evêque vient d'augmenter son effectif par l'arrivée de M. Alleau Henri, venant de la brigade de Lauzès. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Promotion. — Nous avons été heureux d'apprendre la nomination au grade de médecin-colonel de 1re classe au Ministère de la Marine de notre sympathique compatriote et ami Jean Galliacy. Qu'il reçoive nos amicales félicitations.

Visite médicale. — Samedi dernier a eu lieu dans une des salles de la mairie la visite médicale des jeunes gens de la classe 42. Sur 11 inscrits de la commune, 8 se présentèrent, quant aux trois manquants, un est revenu chez lui dans le Nord, les deux autres sont déjà en Allemagne.

Tout est difficile pour le rhumatisant

S'habiller, se courber, descendre un escalier, autant d'occasions de souffrance pour le rhumatisant. Il devrait prendre du Gandol : c'est un puissant calmant de la douleur. De plus, le Gandol chasse l'acide urique. Grâce à lui, les articulations s'assouplissent, les mouvements deviennent plus faciles. Aucun ennui pour l'estomac. Ttes Phies : 19 fr. 50 la boîte de 20 cachets Gandol. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 2653.

FIGEAC

Camburat

Légion d'honneur. — M. Tillet, délégué par la grande Chancellerie, a remis la croix de la Légion d'honneur à M. Séraphin Lafabrie, demeurant au hameau des Roques.

M. Lafabrie, ancien soldat du 59e d'infanterie, fut blessé devant Arras.

La cérémonie à laquelle assistaient de nombreux amis a été très émouvante. Nous adressons à M. Lafabrie nos vives félicitations.

Corn

Naissance. — Nous sommes heureux d'apprendre la naissance du petit Jean-Louis, leur premier enfant, dans le ménage Bouzou-Védrunes, du hameau de Fourgous, commune de Corn. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux à la maman et au bébé.

Succès scolaire. — La jeune Marthe Laporte, élève de notre école communale, a subi avec succès les épreuves du certificat d'études primaires. Toutes nos félicitations.

L'âge critique chez l'homme

Aux approches de la cinquantaine, l'homme est parfois sujet à des malaises qu'il ignorait auparavant. Il a alors intérêt à prendre des Gouttes Florides. C'est un remède végétal, bien supporté, qui améliore la circulation et combat efficacement les troubles congestifs. Le flacon de Gouttes Florides, 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30. Ttes Phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 3298.

Saint-Céré

Succès. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune compatriote Jacques Mespoulhé vient d'être reçu au certificat d'aptitude professionnelle organisé au collège technique de Souillac les 27 et 28 mai. Nous adressons au jeune lauréat nos plus vives félicitations.

GOURDON

Gourdon

Vol de café. — Le jeune B... J..., 15 ans, sujet espagnol, a dérobé, en gare de Gourdon, un sac de café destiné à un épicier de la ville.

Il a reconnu, au cours de son interrogatoire, avoir volé plusieurs outils au préjudice du patron chez lequel il est employé.

Martel

Mariage. — Vient d'avoir lieu à Martel le mariage de M. Jean Borie, employé de bureau, domicilié en cette commune, avec Mlle Marie-Elise Solignac, s.p., domiciliée à Mirandol, commune de Martel. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès, quartier de l'Hospice, de Mme Vve Marcellin, née Claudine Pélaprat, âgée de 70 ans. Nos condoléances.

Souillac

Brevet élémentaire. — C'est avec plaisir que nous apprenons le succès remporté par notre cours complémentaire. Sont définitivement reçues au brevet élémentaire : Mlles Marie-Louise Pradelles, Denise Delabie, Odette Touron et Simone Boyer. Toutes nos félicitations aux élèves, aux maîtres et maîtresses.

Accident de bicyclette. — Mardi dernier M. Albert, employé à l'Union électrique, est tombé de bicyclette place de l'Eglise ; dans sa chute il s'est fracturé le bras gauche. Le docteur traitant lui a ordonné 30 jours de repos Nos meilleurs vœux de prompte guérison.

Cinéma Vox. — Samedi 12 juin, dimanche 13 en soirée à 21 h. Dimanche matinée à 15 h., Heinrich Georges et Hilde Krahl dans « Le Maître de Poste » avec un bon complément et France Actualités.

REMERCIEMENTS

M. Martial PEYRAT, retraité ; M. OUSSET, instituteur, et Mme, née PEYRAT ; M. RIPPE, receveur de l'Enregistrement, et son fils Georges ; le Commandant LASALMONIE, prisonnier de guerre ; Mme Vve LASALMONIE et sa fille Gilberte ; Mme et M. PEYRAT Léon, retraité, et leurs enfants ;

Les familles OURY, MIGNON, VARACHE, GUYOU et Mlle Jeanne OUSSET remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Blanche PEYRAT
née LASALMONIE

pieusement décédée dans sa 65e année chez ses enfants, Mme et M. Ousset (instituteur), 12, cours de la Chartreuse.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Suivant acte sous-seing privé en date du vingt mai 1943, enregistré à Cahors le vingt-six mai de la même année, folio 23, n° 130,

MM. BARAT André et BOYER Joseph, seuls membres de la Société à Responsabilité Limitée « LES HUILERIES DU LOT », dont le siège social est à Cahors, route de Toulouse,

Ont décidé que le capital social fixé originairement à 400.000 francs, divisé en 400 parts de 1.000 francs chacune, est porté à 1.000.000 de francs par la création de 600 parts nouvelles attribuées par moitié à chacun d'eux.

Comme conséquence de la dite augmentation l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6. — Le capital social est fixé à la somme de un million de francs. Il est divisé en mille parts de mille francs chacune entièrement libérées.

Ces parts sont attribuées, savoir :

Cinq cents parts à M. Barat André, ci **500.000**

Cinq cents parts à M. Boyer Joseph, ci **500.000**

Total égal au capital social **1.000.000**

Deux expéditions du dit acte ont été déposées au greffe du Tribunal de commerce de Cahors.

Pour extrait,
Le gérant : BARAT André.

PETITES ANNONCES

TRES PRESSE

Acheteur sérieux pour Lot et limitrophe grand domaine ou petites propriétés élevage ou céréales, paiement comptant.

PLESSIS, 8, rue Chartran, Carcassonne

DÉMÉNAGEMENTS GARDE-MEUBLES
P. NOYER

5, rue Jean-Caviole — CAHORS — Tél. 334

DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUTES DIRECTIONS - TOUS PAYS

ZONE OCCUPÉE & INTERDITE (dans les 2 sens)

CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE ET DE L'ETRANGER

CAMIONNAGE - TRANSPORTS - GROUPAGES
EXPEDITIONS — REEXPEDITIONS — TRANSIT
TOUT CE QUI CONCERNE LES TRANSPORTS

LES COURS PIGIER

n'arrêtent pas leur service
DE TRAVAUX DE COPIE
(Dactylographie et Polycopie)
pendant les vacances scolaires

Consultez-les pour vos :
CIRCULAIRES AVEC DESSINS,
CONVOCATIONS,
LETTRES AVEC EN-TETE,
PROGRAMMES,
PRIX-COURANTS,
DEVIS,
BULLETINS,
COURS POLYCOPIES, etc..., etc...

Travail rapide et soigné. Prix modérés. Discrétion absolue.

Tél. 4.40, — 12, Bd Gambetta, Cahors
Bureaux ouverts *tous les jours* de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Embaucherais MANŒUVRES, MAÇONS, COFFREURS, FERRAILLEURS, ARTISANS pour travaux à la tâche ou primes de rendement ou forts salaires. S'adresser Chantier, avenue de Paris (Cahors), face N° 24 (Visa N° 229).

Cherche BONNE à tout faire, connaissant cuisine, bien payée. Ecrire : Lascabane, Grézels (Lot).

Demande à acheter CUISINIERE NEUVE ou D'OCCASION. Enjalbert, Cambayrac, par Cahors.

Société Deybach, Gérieot et Cie, Vins Fins, demande REPRESENTANTS à la commission pour la province. Ecrire : 4, Bd Malesherbes, Paris (8e) (Visa N° 227).

A vendre bois de charpente complet pour un hangar sur piliers bois, dimensions 15 m. × 7 m., et 2.000 tuiles mécaniques neuves, grand modèle. S'adresser : CAMY, à Mercuès.

A vendre CAMIONNETTE Peugeot 177 B., bon état de marche, pneus bon état. S'adresser : CAMY, Mercuès.

EXAMENS

Après avoir passé vos examens, vous recherchez une situation. Dirigez-vous vers les Carrières Commerciales et Administratives qui ouvrent de vastes débouchés. Les COURS PIGIER vous y prépareront rapidement et à peu de frais en vous enseignant :

Secrétariat, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie, Droit, Impôt, Coupe, Couture, Lingerie, etc...

CAHORS, 12, Boulevard Gambetta.
FIGEAC, 1, Place Champollion.

Renseignements gratuits donnés tous les jours.

Prix forfaitaires, facilité de paiement.

Facilité de placement, titres de capacité délivrés en fin d'études.

PERDU ALLIANCE or, la rapporter : LESCOUL, rue des Maures. Récompense.

Abonnements au Journal du Lot

	6 mois	1 an
Départ. et limitrophes	34 »	62 »
Autres départements	36 »	66 »

C./c. postal Toulouse 5399

Imp. COUESLANT. *Le co-gérant :* PARAZINES
C.O.L. 31.2330. - Coueslant, Cahors
U.O. 3516. — 8-6-43.

UN MARI POUR LA FRIME

par WILLIAMSON
ADAPTATION DE LOUIS D'ARVERS

N° 43

— Oui. Je n'ai rien vu là d'extraordinaire tout d'abord, c'est seulement quand il a fermé la porte...

— Je comprends, mais rassurez-vous, il ne vous troublera plus maintenant ni jamais ! Mais dites-moi ce que vous voulez faire.

« Quelle que soit votre décision, je m'y conformerai et si vous le voulez, je vous débarrasserai de moi comme je vous ai débarrassé de Séverance. Tant que cette canaille était dans votre jeu je ne vous aurais pas rendu votre liberté, et je serais resté pour vous préserver contre lui parce qu'il n'est pas digne de vous.

Et comme elle le regardait de ses grands yeux encore apeurés :

— Voyez, dit-il, mon browning n'était pas chargé, mais j'aurais tué tout de même cet homme plutôt que de vous laisser à lui.

« Et maintenant, dites-moi loyalement, honnêtement, si vous voulez que je vous ramène à Los Angelès chez votre mère.

Maryse resta quelque secondes sans répondre, puis à l'étonnement de Garth, et au sien propre, elle éclata en sanglots.

Elle pleurait comme les enfants, avec de grosses larmes qui glissaient lentement sur ses joues.

Bientôt elle sanglota...

— Oh ! je suis trop malheureuse à la fin.

Garth, devenu très rouge, la regarda :

— Je suis désolé, dit-il... Il fut un temps où j'ai désiré que vous soyez un peu malheureuse — rien qu'un peu — pour vous punir d'avoir été trop cruelle avec moi. Mais ce temps est loin ; maintenant je veux que vous soyez heureuse. Vous pouvez même ne pas passer une autre nuit chez moi si vous préférez partir tout de suite, votre mère...

— Vous voulez que je m'en aille... parce que vous aimez Zélie ?

— Quelle bêtise ! coupa-t-il rudement. Vous savez très bien que je n'aime pas Zélie Mark.

« Ce que Séverance a dit aujourd'hui sur elle et sur moi est dégoûtant ! Nous sommes amis d'enfance ; c'est une bonne fille, mieux, un bon camarade. Je ne voudrais pas lui faire de la peine, même pour vous, Maryse, et j'ajoute ceci : Si vous tenez absolument à divorcer d'avec moi, je ne permettrai jamais que Zélie, pas plus qu'aucune autre femme soit traînée dans la boue ! Si ce divorce est prononcé, ce sera décemment. Vous iriez vivre quelques mois auprès de votre mère, arguant de notre incompatibilité d'humeur, puis je vous fournirai « un motif » comme il est dit dans la loi. Mais je le répète, personne ne doit être sali. Pour la dignité de ma chère maman, comme pour la mienne, je...

— Mais je ne veux salir personne ! protesta Maryse entre deux sanglots.

Elle cherchait nerveusement dans son petit sac en mailles et piteusement se retourna vers Garth :

— Pour l'amour du ciel, prêtez-moi un mouchoir !

Il eut peine à retenir un sourire tant elle avait l'air d'une toute petite fille en déroute.

Il sortit un fin linon qui n'était pas parfumé violemment comme ceux de Séverance, mais fleurait bon l'honnête lavande.

— Nous sommes encore dans la chambre de ce damné gredin, dit-il, regardant autour de lui, les sourcils froncés ; mais il ne reviendra pas de sitôt et nous avons le temps de décider de ce que vous allez faire.

« Je dois vous dire tout de suite que je ne m'imposerai pas à vous. J'ai un long congé, vous le savez ; je peux le passer en Amérique, si vous préférez habiter Londres ou vice versa. Peut-être même quitterai-je l'armée...

— Je ne veux pas gâcher votre vie ! protesta Maryse, toujours sanglotante.

— Je le crois... Vous avez beaucoup changé depuis New-York. J'espérais, du reste, que vous changeriez quand je vous ai épousée... Je me disais que vous étiez une enfant gâtée... et égoïste... Et vous étiez tout cela. Vous n'étiez pas une femme, vous en êtes une maintenant.....

« Je comptais un peu que la visite à maman et le calme du Grand Canyon arriveraient à cette métamorphose. Y ont-ils réussi plus ou moins ?...

« Je n'ose me le demander... En réalité, je n'ai jamais espéré tout à fait... Mais j'ai voulu courir le risque.., tenter ma chance...

« Vous seule pourriez dire si toutes mes gaucheries, toutes mes tracasseries ne vous ont pas au contraire éloignée de moi ?...

Et comme elle détournait son regard et ne répondait pas, il poursuivit :

— En ce cas, je resterais dans ce pays et je tâcherais d'oublier... la guerre et l'armée et...

— Et moi surtout ! coupa Maryse.

— Cela je ne le pourrais pas.

— Mais vous aimeriez pouvoir le faire ?

— Je n'en suis pas sûr...

— Vous le serez quand vous épouserez Zélie Mark !

(*A suivre.*)